

AVIS DE PUBLICITE – AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC



PORT DEPARTEMENTAL D'ETEL (56410)

APPEL A CANDIDATURES

Local commercial à usage de bar-restaurant

Organisme qui lance l'appel à candidature :

SAPL Compagnie des Ports du Morbihan, 18 rue Alain Gerbault, CS 62221, 56006 Vannes cedex,

RCS Vannes 317 823 409

Objet :

Appel à candidature permettant de sélectionner un candidat pour exploiter un local commercial à usage de bar-restaurant situé sur le terre-plein portuaire d'Etel.

La procédure et les critères d'appréciation des candidatures et projets d'exploitation sont décrits dans un règlement d'appel à candidatures fourni sur simple demande aux coordonnées figurant ci-dessous.

L'autorisation d'occupation du domaine public (AOT), non constitutive de droits réels, sera consentie pour une durée comprise entre 10 et 15 ans (selon niveau d'investissements) moyennant le règlement d'une redevance d'occupation.

Le lauréat sera associé aux travaux de finition du futur bâtiment. La livraison du bâtiment est prévue en janvier 2024 (indicatif).

Renseignements et demande de dossier de candidature :

Mails :

accueil@compagniedesportsdumorbihan.fr et c.diquero@compagniedesportsdumorbihan.fr

Tel : 02 97 42 63 44

Date limite de réception des candidatures : 28 février 2022 avant 12h.